

219C0722  
FR0010298901-DIV07

2 mai 2019

**Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)**

**OFFICIIS PROPERTIES**

(Euronext Paris)

Les sociétés REOF Holding S.à r.l. et OFFICIIS PROPERTIES ont annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique de retrait que la première envisage de déposer sur les titres de la seconde<sup>1</sup>.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres OFFICIIS PROPERTIES sont applicables.

---

<sup>1</sup> Cf. notamment communiqué diffusé par la société OFFICIIS PROPERTIES le 30 avril 2019.